

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2026

SPORT PROFESSIONNEL - (N° 3057)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 3

AMENDEMENT

présenté par
M. Duparay

ARTICLE 2 BIS

À l’alinéa 104, substituer à la première occurrence des mots :

« carte professionnelle »

le mot :

« licence ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.